

SÉNAT,  
CHAMBRE DE COMITÉ, No. 8,  
Vendredi, 17 février, 1882.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son quatrième rapport :

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :

De *Ch. A. E. Gagnon* et autres, de la cité de *Québec*, liquidateurs de la compagnie d'assurance, la *Stadacona*, demandant certains amendements à l'acte 43 Vic., chapitre 70, autorisant la dite compagnie à renoncer à sa charte et à établir un mode de liquider ses affaires ;

De *M. H. Gault* et autres, de la cité de *Montréal*, demandant à être constitués en corporation sous le nom de " Compagnie d'assurance maritime la *St. Laurent* du *Canada*."

De la compagnie d'assurance mutuelle sur la vie de *Montréal*, dite " le Soleil " demandant qu'il soit passé un acte pour changer son nom en celui de " Compagnie d'assurance sur la vie du *Canada*, dite ' le Soleil,'" pour amender la qualification de ses directeurs et les autoriser à opérer le placement de ses fonds ;

De *William Frederick Cowan* et autres, des villes d'*Oshawa* et de *Bowmanville*, province d'*Ontario*, demandant à être constitués en corporation sous le nom de " La Première Banque Nationale du *Canada* ".

Le tout respectueusement soumis.

J. H. BELLEROSE,  
Président.

L'honorable *M. Simpson*, du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du Parlement, a présenté son premier rapport recommandant que le quorum du dit comité soit réduit à neuf membres.

Sur motion de l'honorable *M. Simpson*, secondé par l'honorable *M. Glasier*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit adopté.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable *M. Botsford*, il a été

*Ordonné*, que le greffier soit autorisé à recevoir la déclaration de qualification de l'honorable *Hector Fabre*.

L'honorable *M. Power*, secondé par l'honorable *M. Almon*, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, copie de la correspondance, des pétitions, pièces, rapports et des ordres en conseil relatifs à un acte de la législature de la province d'*Ontario*, intitulé : " Acte pour protéger les intérêts publics dans les rivières, cours d'eau et ruisseaux," lequel a été désavoué par Son Excellence en conseil, ainsi qu'une copie du dit acte.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

*Ordonné*, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général, par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

L'honorable *M. Power*, secondé par l'honorable *M. Almon*, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, copie de la correspondance, des télégrammes, pétitions, pièces, rapports et des ordres en conseil relatifs à un acte de la législature de la province de *Manitoba*, intitulé : " Acte pour constituer légalement la compagnie du chemin de fer du Sud-Est de *Winnipeg*," lequel a été désavoué par Son Excellence en conseil, ainsi qu'une copie du dit acte.